



Fonds de dotation L'art de la fugue
Rapport d'activité – Exercice 2014

1 – Préambule

Régi par la loi n° 2008-776 du 4 août 2008 et le décret n°2009-158 du 11 février 2009, le fonds de dotation L'art de la fugue, enregistré à la préfecture de l'Essonne le 18 mars 2014, existe depuis le 12 avril 2014, date de la parution de l'annonce n° 1958 au Journal officiel.

Son siège est situé au 37 bis, rue de Wissous à Wissous (91320).

Le fonds de dotation a pour buts d'acquérir un orgue baroque espagnol du XVIIIème siècle restauré par la manufacture d'orgues Desmottes, de l'installer en l'église St Eloi de Fresnes (Val-de-Marne), de faire entendre cet instrument historique au public le plus large et de contribuer ainsi au rayonnement culturel de la ville de Fresnes.

L'exercice 2014 est marqué par la restauration de l'orgue de Buenafuente del Sistol et son installation dans l'église Saint-Eloi de Fresnes, l'inauguration de l'instrument étant prévue le 18 janvier 2015.

2 – Fonctionnement interne du fonds

2.1 – Composition du conseil d'administration

Le conseil d'administration est composé de :

- des membres fondateurs :

Géraud Chirol, directeur d'établissement d'enseignement artistique et président du fonds

Anne-Marie Blondel, musicienne

Jean-Luc Ho, musicien

- des membres administrateurs les ayant rejoints au cours de cette première année d'exercice :

Freddy Eichelberger, musicien

Philippe Pallier, directeur administratif et financier

Maitena Ryckbosch, directrice des services à la population

2.2 – Dates des réunions et ordres du jour

Conseil d'administration constitutif du 13 avril 2014

1 – Election du président

2 – Ouverture d'un compte bancaire

3 – Contrat à intervenir pour l'acquisition de l'orgue

- 4 – Convention à intervenir entre la ville, la paroisse et le fonds de dotation
- 5 – Programme d'actions

Conseil d'administration du 3 mai 2014

- 1 – Approbation du compte rendu de la réunion du 13 avril 2014
- 2 – Mise à disposition d'instruments de musique au bénéfice du fonds et destinés à la location
- 3 – Passation d'un contrat d'assurance responsabilité civile et multirisque (avec garantie spécifique pour les instruments)
- 4 – Projet de convention-type avec les donateurs
- 5 – Programme d'actions
- 6 – Questions diverses

Conseil d'administration du 16 juillet 2014

- 1 – Approbation du compte rendu de la réunion du 3 mai 2014
- 2 – Projet de convention de mise à disposition et d'utilisation de l'orgue entre L'art de la fugue, la Ville de Fresnes, la Paroisse et la Communauté d'agglomération du Val-de-Bièvre
- 3 – Désignation d'un commissaire aux comptes
- 4 – Etude de la capacité portante de la tribune de l'église Saint-Eloi
- 5 – Emprunt à contracter auprès du Crédit Mutuel
- 6 – Recherche de mécénat
- 7 – Programme d'actions
- 8 – Questions diverses

Conseil d'administration du 21 novembre 2014

- 1 – Approbation du compte rendu de la réunion du 16 juillet 2014
- 2 – Acceptation de la lettre de mission du Commissaire aux comptes et désignation du suppléant
- 3 – Point sur les comptes, le plan de financement et les recherches de mécénat
- 4 – Arrivée de l'orgue et suivi de l'installation
- 5 – Extension du contrat d'assurance pour l'orgue et déclaration des prochaines manifestations
- 6 – Préparation de l'inauguration prévue le 18 janvier 2015
- 7 – Commande d'une cuvée spéciale de vin espagnol
- 8 – Journées de musiques anciennes et concerts des 12, 13 et 14 décembre
- 9 – Programme d'actions pour 2015
- 10 – Questions diverses

3 – Rapports du fonds avec les tiers

3.1 – Actions de communication menées par le fonds

Cette première année d'exercice a permis la mise en place des outils de communication utiles à l'action du fonds (plaquette de présentation, plaquette de souscription, affiches, site internet) et de récolter des dons auprès des associations et des particuliers.

L'arrêté du 2 mai 2014 autorise le fonds de dotation à faire appel à la générosité publique par affichage, publication dans la presse spécialisée, envoi de courriels, manifestations, événements publics, plaquettes d'informations et par le biais du site internet www.lartdelafugue.org (outil de collecte en ligne). Le versement des fonds se fait soit par virement bancaire, soit par chèque, soit en numéraire. Les fonds perçus font l'objet d'un reçu fiscal.

Le fonds de dotation a organisé de nombreuses manifestations destinées à collecter des fonds pour financer l'acquisition et la restauration de l'orgue :

- Dimanche 11 mai 2014

Jour de l'orgue à Saint-Eloi, déambulation, pique nique, concert

Fanfare Klezmer direction Pierre Wekstein

Répétition publique de La Parthenope, orchestre baroque mexicain, direction Olivier Briand

- Samedi 17 mai 2014

Récital de musique anglaise, The Frog Galliard, œuvres de William Byrd et John Dowland

Jean-Luc Ho (clavecin)

Eglise Saint-Eloi

- Dimanche 7 septembre 2014

Carte blanche à la bibliothèque de Fresnes, œuvres de Diego Ortiz et Cabezon

Gaëlle Lecoq (flutes à bec) et Anne-Marie Blondel (clavecin)

- Samedi 20 septembre 2014

Journées du patrimoine à Saint-Eloi, les Folies d'Espagne, œuvres de Marin Marais, Bach et Telemann

Augustin Lusson (violon baroque), Yuka Saitô et Mathieu Lusson (pardessus et basse de viole), Anne-

Marie Blondel et Jean-Luc Ho (clavecins)

- Dimanche 9 novembre 2014

Orgue à 4 mains, l'Art de la Fugue, Bach, 1^{ère} partie

Anne-Marie Blondel et Jean-Luc Ho (orgue)

Eglise Saint-Germain des Près

- Vendredi 21, samedi 22 et dimanche 23 novembre 2014

Stand salle La Palestre aux journées de la musique ancienne à Vanves

- Vendredi 12 décembre 2014 (église Saint-Eloi) et samedi 13 décembre 2014 (église Saint-Cyr Sainte-Julitte de Villejuif)

Œuvres baroques par les classes de musique ancienne des conservatoires du Val de Bièvre en 1^{ère} partie

Missa Criolla, Navidad Nuestra d'Ariel Ramirez

Chœur Arthur Honneger et ensemble instrumental des conservatoires du Val-de-Bièvre, direction Dominique Sourisse

- Dimanche 14 décembre 2014

Polyphonies sacrées de la Renaissance espagnole, œuvres de Tomás Luis da Victoria, d'Alonso Lobo, de Francisco Guerrero et d'anonymes du 17^{ème} siècle

Classe de chant du département de musique ancienne du CNSMD de Lyon, direction Bruno Boterf avec Maeva Depollier, Camille Joutard, Alice Duport-Percier et Lucie Minaudier (cantus), Axelle Verner (altus), Marc Scaramozzino et Bruno Boterf (ténor) et Benoit Descamps (bassus)

3.2 – Liste des partenaires du fonds

En date du 3 mai 2014, une convention a été signée avec M. Jean-Luc Ho pour la mise à disposition gratuite de 7 instruments de musique destinés à être loués par le fonds de dotation et pour son bénéfice.

Les recettes de location pour l'exercice 2014 s'élèvent à 1 620 euros, celles relatives aux accords et transport d'instruments s'élèvent à 1 080 euros.

3.3 – Actions de prospection de donateurs menées par le fonds

Plusieurs actions de prospection ont été menées auprès d'organismes de mécénat culturel n'ont pas abouti à ce jour :

- Fondation Orange ;
- Caisse des dépôts Ile-de-France ;
- Fondation du patrimoine ;
- Institut Cervantès ;
- Fondation EDF ;
- Fondation du Crédit agricole, CA Ile-de-France Mécénat ;
- Chambre officielle de commerce d'Espagne en France (COCEF).

D'autres ont permis d'établir des partenariats :

- CNSMD Paris : relai auprès des musiciens des Arts Florissants, concert des élèves prévu en mars 2015 ;
- ADIAM 94 : relai d'information sur le projet via le site de l'Adiam.

Une subvention de 1 500 euros a été accordée par l'association Vieilles Maisons françaises – délégation du Val-de-Marne – 2, rue de la fontaine à Sainteny (94440).

4 – Liste des actions d'intérêt général financées par le fonds et indication de leurs montants

En date du 27 mai 2014, un marché de restauration et de cession de l'orgue a été signé entre l'atelier Hermanos Desmottes S.L. (Landete, Cuenca, Espagne), propriétaire légal de l'ancien orgue du couvent de Buenafuente del Sistol, pour un montant forfaitaire de 141 570 euros T.T.C. Une fois obtenue l'autorisation d'exportation du ministère de la Culture espagnol, l'atelier a mené promptement les travaux de restauration et respecté le délai d'exécution du marché.

L'orgue a été installé en l'église Saint-Eloi du mardi 25 au jeudi 27 novembre 2014, l'harmonisation a commencé le samedi 27 novembre pour s'achever le jeudi 4 décembre 2014.

Le marché a fait l'objet en 2014 de deux acomptes en 2014, l'un de 20% à la signature du contrat (28 314 euros), l'autre de 30% à l'automne (42 471 euros). Le solde (70 785 euros) sera versé en janvier 2015.

Le financement de l'orgue est assuré par les dons reçus (38 343,63 euros en 2014) et un emprunt (100 000 euros) a été contracté auprès du Crédit Mutuel dont 40 000 euros ont été débloqués durant l'exercice.

Les conditions financières du prêt sont les suivantes : échéances mensuelles constantes à compter de janvier 2015 et pendant 5 ans, au taux fixe de 2,40 % (TEG : 2,99118 %)

5 – Liste des personnes morales bénéficiaires des redistributions du fonds de dotation

Voir point 4.

6 – Compte d'emploi des ressources

Le fonds de dotation L'art de la fugue est autorisé à faire appel à la générosité du public par arrêté n° 2014-PREF-DPAT/3-0099 du 2 mai 2014.

Voir annexe jointe.

7 – Liste des libéralités reçues

Voir annexe jointe.